



FASS asbl
Fédération des Associations Sociales et de
Santé
Rue Gheude 49
1070 BRUXELLES
Tél. 0475/58.26.10
Fax 02/223.37.75
E-Mail : info@fass.be
Internet : <http://www.fass.be>

La FASS a défini l'objet de sa constitution autour de la représentation de secteurs sociaux et de santé et est officiellement reconnue par le Conseil National du Travail (C.N.T.) comme organisation représentative des employeurs, en coopération avec son homologue flamand – la Verbond Sociale Ondernemingen (V.S.O.) – depuis 1998.

Composent actuellement la FASS, les secteurs des Maisons Médicales, du Planning Familial, de la Santé Mentale, des Centres de Service Social, des Coordinations de Soins et Services à Domicile, de la Toxicomanie, de l'Aide aux Justiciables et aux Détenus, des Télé- Accueil et Prévention du Suicide et les Services S.O.S. Enfants.

La FASS est une fédération patronale intersectorielle ayant pour objet la représentativité du Secteur Santé extrahospitalier, bien-être et aide aux personnes au sein des Commissions Paritaires 330 et 332 :

- *ACCOORD : Secteurs soins à domicile couvre Wallonie et Bruxelles*
- *FCSS : Secteur Service Social, couvre Wallonie et Bruxelles*
- *FEIAT : Secteur Toxicomanie, couvre à Bruxelles les employeurs des institutions regroupées au sein de la FEDITO Bruxelloise*
- *FEDITO : Secteur Toxicomanie, couvre la Wallonie*
- *FESSMB : Secteur Santé Mentale, couvre Bruxelles*
- *FCPPF : Secteurs des plannings, couvre Wallonie et Bruxelles*
- *FLCPF : Secteur des plannings, couvre Wallonie et Bruxelles, à Bruxelles, organisme représentatif du secteur du planning familial agréé par la COCOF*
- *FMMCSF : Secteur des Maisons Médicales, couvre Wallonie et Bruxelles*
- *FEDERATION DES TELE-ACCUEIL : couvre Wallonie et Bruxelles*
- *CENTRE DE PREVENTION DU SUICIDE : couvre Bruxelles*
- *SERVICES D'AIDE AUX JUSTICIABLES : couvre Wallonie et Bruxelles*
- *FEDERATION DES EQUIPES SOS ENFANTS : couvre Wallonie et Bruxelles*

d'autres fédérations ont posé leur candidature pour nous rejoindre.

CAHIER DE REVENDICATIONS 2009 pour BRUXELLES (Commission Communautaire Française et Commission Communautaire Commune)
--

Concernant les Commissions communautaires (COCOF, COCOM) :

La FASS demande la subsidiation à 100 % des emplois agréés (à l'exception des fonctions médicales). Actuellement, il existe un écart de 1% entre le coût de la rémunération et le montant des subsides accordés par la COCOF.

D'autre part, la FASS souhaite que les fonctions de direction et/ou de coordination soient reconnues et rémunérées par un barème spécifique entièrement subsidié.

La FASS souhaite que les frais de mise en conformité (Normes handicapés + Règlement Régional d'Urbanisme) des infrastructures soient entièrement et automatiquement subsidiés.

Les subventions relatives aux frais de fonctionnement doivent être adaptées à l'évolution de certains coûts (loyers, télécommunication, énergie ...) et avec, le cas échéant, un budget supplémentaire octroyé par siège d'activités supplémentaire.

Concernant le gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale

Malgré les efforts réalisés durant cette législature pour augmenter la subsidiation des emplois ACS, force est de constater les difficultés rencontrées par les employeurs pour financer le coût réel de ces emplois. La FASS demande au prochain gouvernement de tout mettre en œuvre pour assurer rapidement la subsidiation totale des emplois ACS.

Concernant les emplois MARIBEL

La FASS s'inquiète de la diminution du taux de subsidiation des emplois MARIBEL. En effet, étant donné l'augmentation de l'ancienneté du personnel engagé dans le cadre de ces emplois ainsi que les indexations des salaires, l'enveloppe maximale accordée actuellement par les partenaires sociaux ne suffit plus pour financer l'entièreté de la charge de rémunération de ces emplois.

Nous souhaitons donc une indexation automatique de ces subsides ainsi que l'adaptation à l'évolution de l'ancienneté des montants accordés.

Enfin, la FASS revendique des budgets de formation disponibles pour l'ensemble des emplois en fonction dans les institutions agréées.